

Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE: 14 août 2019

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

N° d'affaire: 2019.BVE.10372

Classification: Non classifié

Communes de Brienz, Schwanden bei Brienz, Hofstetten bei Brienz Protection contre les crues du Lammbach et du Schwanderbach Subvention cantonale à l'étude de projet et la réalisation, crédit d'engagement

A. Objet

Le crédit d'engagement demandé de **6 462 400** francs doit permettre de financer la contribution cantonale aux coûts donnant droit à une subvention, qui s'élèvent à 18 464 000 francs, pour le projet d'aménagement des eaux « Protection contre les crues du Lammbach et du Schwanderbach ».



Les cartes des dangers des communes de Brienz, Schwanden et Hofstetten de 2010 montrent que de grandes parties de la zone habitée de Brienz et Schwanden se trouvent dans le secteur rouge et bleu de dangers liés à l'eau, et de grandes parties de celle de Hofstetten dans le secteur jaune. Afin de réduire le risque à un niveau acceptable en cas d'événements, les espaces de rétention des crues doivent être optimisés et d'autres mis en place, des digues de protection et de guidage élevées et les barrages en cascade dans le cours supérieur et le cours moyen remis en état.

Le projet d'aménagement des eaux est réalisé en commun par les trois corporations de digues de Brienz, Schwanden et Hofstetten. La représentante du maître d'ouvrage et bénéficiaire de la subvention est la corporation de digues de Brienz.

B. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Subventions d'investissement accordées aux communes	6 462 400.00	50

C. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
6 462 400.00	0.00	6 462 400.00	0

D. Lien avec le plan d'investissement**Dépenses d'investissement par année**

en mio. CHF	Total	Années précédentes	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Années suivantes
Selon l'arrêté ci-joint	6.46			0.96	1.06	0.89	0.93	2.62	6.46
Selon le plan d'investissement du 22.08.2018									

Le projet figure, dans le plan d'investissement intégré du canton, sous le poste « Subventions de planification aux projets communaux de protection contre les crues, déduction faite des subventions fédérales découlant de la convention-programme ».

E. Explication des répercussions sur le compte de résultats**Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)**

Classe d'immobilisations	Montant
Subventions d'investissement accordées aux communes	129 248.00

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Total (en CHF)		